

Regards  
sur

# Anjou

Septembre 2018 / Volume 45, numéro 7

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU

**ANJOU**  
à votre service!

**JOURNÉE  
PORTES  
OUVERTES**

**samedi 8 septembre  
de 10 h à 15 h**

**BEAU TEMPS  
MAUVAIS TEMPS**

**7701, BOULEVARD LOUIS-H.-LA FONTAINE**

**Renseignements : 514 493-8000**

Tous les détails à la page 5

## MESSAGE DE LUIS MIRANDA

**ON PART DU  
BON PIED POUR  
LA RENTRÉE**



La fin de l'été se profile déjà à l'horizon. Les écoliers se tiennent prêts à reprendre le chemin de l'école. Nous espérons que vous avez tous pu profiter de la saison estivale ! Pour bien commencer la rentrée, nous avons décidé de réitérer l'exercice réalisé il y a quatre ans lorsque nous avons lancé une vaste consultation publique.

De nouveau, nous allons vous demander votre avis sur les différents aspects de la vie municipale. Nous devrions entamer cette démarche cet automne, avec un sondage qui paraîtra dans une édition spéciale du *Regards sur Anjou*. Il est important pour nous d'être à votre écoute. Nous voulons connaître votre opinion, mais aussi recueillir vos suggestions en ce qui concerne les services municipaux, le zonage, l'offre de l'arrondissement en matière de loisirs et de culture, etc.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cet exercice citoyen, qui contribuera à notre réflexion sur l'avenir de l'arrondissement et à la définition de nos actions prioritaires pour les prochaines années. En effet, nous souhaitons qu'elles reflètent vos préoccupations et qu'elles nous permettent de préserver la belle qualité de vie dont nous bénéficions à Anjou.

Dans un autre ordre d'idées, je vous rappelle la tenue de la *Journée portes ouvertes* de l'arrondissement qui aura lieu ce samedi, le 8 septembre, de 10 h à 15 h. Ce sera une excellente occasion de partager de bons moments ensemble tout au long du déroulement d'activités des plus divertissantes, mais aussi d'en apprendre un peu plus sur l'arrondissement et sur le fonctionnement des différents services municipaux.

Je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions ou discuter avec vous de sujets touchant la vie municipale. N'hésitez pas à me joindre au 514 493-8010.

*Luis Miranda*

Maire d'arrondissement et  
conseiller de la Ville de Montréal

## VOS ÉLUS, TOUJOURS DISPONIBLES



**Luis Miranda**  
Maire d'arrondissement  
et conseiller de la Ville  
514 493-8010

**Andrée Hénault**  
Conseiller de la Ville pour  
l'arrondissement d'Anjou  
514 493-8051



**Richard Leblanc**  
Conseiller d'arrondissement  
District Est  
514 493-8017

**Kristine Marsolais**  
Conseillère d'arrondissement  
District Centre  
514 493-8085



**Lynne Shand**  
Conseillère d'arrondissement  
District Ouest  
514 493-8019

### SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

La prochaine séance se tiendra le **mardi 4 septembre, à 19 h**, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.  
Renseignements : 514 493-8004

### Regards sur Anjou

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

**Réalisation et conception graphique**  
Lithium Marketing

**Impression**  
Deschamps Impression

**Tirage**  
21 744 exemplaires

**Distribution**  
Société canadienne des postes  
(Courrier de quartier)

**Site Web**  
ville.montreal.qc.ca/anjou

**Dépôt légal**  
2<sup>e</sup> trimestre 1980  
Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec

Copyright 2018 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



**Mairie de l'arrondissement d'Anjou**  
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine  
Anjou (Québec) H1K 4B9  
Ouverte du lundi au vendredi,  
de 8 h 30 à 16 h 30  
anjou@ville.montreal.qc.ca

**Accueil, information et orientation**  
514 493-8000 ou 311

**Culture, sports, loisirs et développement social**  
514 493-8200

**Centre communautaire d'Anjou**  
7800, boul. Métropolitain Est  
514 493-8222

**Urgence : 911**

**Police**  
Poste de quartier 46 : 514 280-0146  
Appels non urgents : 514 280-2222

**Travaux publics**  
(bris d'aqueduc et d'égout)  
514 493-5130

### OBJECTIF ATTEINT



### L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU SE DÉMARQUE

Afin de maintenir ses standards, la Ville de Montréal vise un délai de 30 jours pour le paiement de ses fournisseurs, mais ce projet ambitieux ne peut malheureusement pas toujours être respecté. Toutefois, notre équipe s'est retournée les manches et y est parvenue. En effet, c'est grâce au dévouement de chaque membre de l'équipe et à un travail de collaboration efficace que l'arrondissement d'Anjou est fier de pouvoir mentionner que son taux de paiement des comptes fournisseurs dans un délai de 30 jours est passé d'environ 41 % à près de 70 % en seulement quelques mois. Notre arrondissement est celui qui, à la Ville de Montréal, s'est le plus amélioré au cours du premier trimestre de 2018. Toutes nos félicitations à notre équipe ! Elle s'est attelée à la tâche et démontre ainsi que la mise en place de solutions concrètes dans l'optique d'optimiser les procédures permet d'atteindre les buts fixés.

### SERVICE GRATUIT



### DÉCHIQUETAGE DE DOCUMENTS

Pour la deuxième fois cette année, l'arrondissement d'Anjou vous offre gratuitement la possibilité de faire détruire en toute sécurité les documents personnels dont vous n'avez plus besoin. Une unité de déchetage mobile sera accessible le **samedi 29 septembre, de 9 h à 13 h 30, dans le stationnement de la mairie d'arrondissement et, de 9 h à 10 h, au parc Lucie-Bruneau, situé au 7051, avenue de l'Alsace.**

Vous pourrez faire déchiqueter sur place des documents en papier (relevés bancaires, déclarations de revenus, factures, etc.) et, en usine, en petites quantités, des matières plastiques (cartes d'identité, permis de conduire, cartes d'assurance sociale, etc.) ainsi que des supports de conservation (CD, bandes vidéo, DVD, disques durs, etc.). Le processus de déchetage employé garantit l'impossibilité de reconstituer les documents.

La destruction se fait sans aucuns frais, mais vous devez fournir une preuve de résidence afin de profiter de ce service. Notez que les industries, les commerces et les institutions doivent faire leurs propres démarches auprès des entreprises spécialisées pour obtenir un service de déchetage et de destruction sécurisée de documents.

En profitant de ce service, vous luttez contre le vol d'identité et vous agissez pour l'environnement. En effet, le papier et le plastique récupérés seront recyclés.

**Renseignements :**  
311 ou ville.montreal.qc.ca/anjou

### RAPPEL - BROCANTE



### SUPER SAMEDI DE BROCANTE

Le super samedi de brocante aura lieu le **15 septembre, de 9 h à 15 h 30**. La brocante communautaire prendra place **dans le stationnement de la mairie d'arrondissement d'Anjou, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine**. Pour connaître les adresses des brocantes maison, consultez le site de l'arrondissement dès le 13 septembre, à partir de midi.



### BUREAU DU CITOYEN

Rencontres sans rendez-vous à la mairie d'arrondissement pour discuter de tout sujet portant sur la vie municipale et présenter vos demandes et commentaires.

**SAMEDI 22 SEPTEMBRE**

**DE 9 H À MIDI**  
**Richard Leblanc**  
Conseiller d'arrondissement,  
district Est



## À CONSERVER

### RÉPERTOIRE DES ACTIVITÉS 2018-2019

Le répertoire d'activités de la saison 2018-2019, que vous avez reçu au début du mois d'août, couvre l'ensemble des activités et des événements qui se dérouleront dans l'arrondissement d'Anjou, **du mois de septembre à la fin du printemps prochain.** Conservez-le précieusement, car il n'y aura pas de nouvelle publication à l'hiver.



 Au besoin, vous pouvez le consulter sur le site Internet de l'arrondissement.

## RAPPEL

### INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS D'AUTOMNE DE L'ARRONDISSEMENT



Vous pourrez vous inscrire aux activités offertes par l'arrondissement à partir du **10 septembre, dès 19 h.** L'ensemble des Montréalais pourront le faire à partir du 14 septembre, dès 19 h. La fin des inscriptions est fixée au 27 septembre.

## JOURNÉES DE LA CULTURE

Les *Journées de la culture* visent à sensibiliser la population à l'importance et à la nécessité d'un plus grand accès aux arts et à la culture pour tous les citoyens, dans plus de 350 communautés du Québec, dont l'arrondissement d'Anjou. C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à célébrer la culture avec nous !



## CONCERT

**Andrea Lindsay | *Entre le jazz et la java***

Centre communautaire d'Anjou

**Vendredi 28 septembre, à 19 h 30**

Gratuit : laissez-passer

Accompagnée de talentueux musiciens, Andrea Lindsay partage avec le public les chansons tirées de son dernier album, des classiques du jazz, tout en côtoyant certaines pièces réarrangées de son propre répertoire. Au passage, elle s'attire les éloges de la critique aussi bien pour l'album que pour le spectacle.

## Cercle des fermières

Centre communautaire d'Anjou

**Samedi 29 septembre, de 10 h à 15 h**

Dans le cadre des *Journées de la culture*, il y aura des portes ouvertes où vous pourrez assister à des démonstrations de techniques artisanales et découvrir une exposition artisanale.

## INVITATION



### ABONNEMENT À L'INFOLETTRE D'ANJOU

L'arrondissement d'Anjou vous invite à vous inscrire sur la liste de diffusion de l'infolettre d'Anjou, dont le lancement de la première édition se fera cet automne. L'infolettre traitera une fois par mois des activités qui vous seront offertes et vous communiquera des informations pratiques. Pour vous inscrire, consultez le site Internet de l'arrondissement : [ville.montreal.qc.ca/anjou](http://ville.montreal.qc.ca/anjou).

## CAMPAGNES DE VERDISSEMENT

### UN ARBRE POUR MON QUARTIER

La campagne de la SOVERDI se poursuit. Vous pouvez acheter un arbre en ligne jusqu'au 27 septembre à l'adresse [unarbrepourmonquartier.org](http://unarbrepourmonquartier.org). La livraison sera effectuée directement à votre domicile au courant de la journée du 12 octobre. L'arbre sera déposé sur le perron, donc il est de votre responsabilité de vous assurer qu'une personne soit présente sur place.



### VERDIR SON ENTREPRISE, UNE STRATÉGIE GAGNANTE

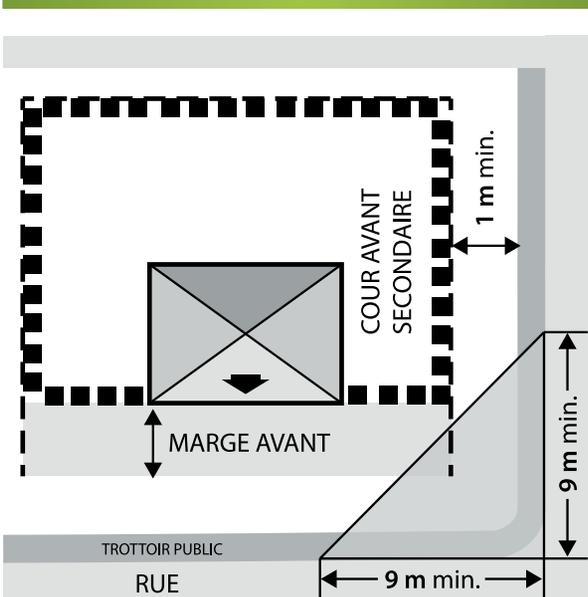
Afin de lutter contre les îlots de chaleur, le Conseil régional de l'environnement et la SOVERDI lancent la campagne *Verdir son entreprise, une stratégie gagnante!* Cette initiative s'adresse tout particulièrement aux entreprises en encourageant le verdissement des quartiers industriels et en favorisant ainsi la création d'un milieu de vie plus sain, plus esthétique et plus convivial pour tous. L'arrondissement d'Anjou appuie cette campagne en déployant de nombreux efforts pour augmenter le couvert végétal sur l'ensemble de son territoire.

Des forfaits clés en main avantageux sont offerts à des prix très compétitifs. Il est possible de choisir parmi plusieurs essences d'arbres, d'arbustes et de plantes grimpantes, mais aussi de profiter de conseils spécialisés en aménagement paysager. Veuillez noter que les quantités sont limitées.

Pour prendre part à cette initiative et obtenir davantage de renseignements, veuillez communiquer avec Aurélie Noël de la SOVERDI au 514 506-4712 ou par courriel à l'adresse : [architecte.paysagiste@soverdi.org](mailto:architecte.paysagiste@soverdi.org).

Le succès d'une telle opération repose sur la participation de tous !

## RÉGLEMENTATION



### HAUTEUR MAXIMALE DES HAIES DANS LE TRIANGLE DE VISIBILITÉ

Pour assurer la sécurité des usagers (automobilistes, cyclistes et piétons), aucun objet de plus de 1 m de haut ne doit être installé dans le triangle de visibilité, sur un terrain situé à une intersection. Deux des côtés du triangle de visibilité sont formés par les deux chaussées qui se croisent. La longueur minimale de chaque côté est de 9 m à partir de l'intersection. Le troisième côté du triangle est la ligne droite réunissant les extrémités des deux premiers côtés.

Il faut également savoir que le tronc des haies doit être planté à au moins 1 m du trottoir public et qu'elles ne peuvent y déborder. Une haie doit être située à 1,5 m de toute borne-fontaine. De plus, les haies ne doivent pas excéder 1 m de haut en cour avant (façade principale) et 2 m sur les lignes latérales et arrière.

Communiquez toujours avec la Division des permis et inspections au 514 493-5115 avant de procéder à leur installation. Vous vous assurez ainsi de respecter la réglementation en vigueur.



### POÊLES ET FOYERS AU BOIS

Dans son règlement sur l'utilisation des poêles et des foyers au bois, la Ville de Montréal stipule :

- qu'il est interdit d'utiliser ce type d'appareils durant les avertissements de smog ;
- qu'à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018, il sera interdit d'utiliser un poêle ou un foyer au bois, sauf s'il est homologué selon la certification CSA/B415.1-10 ou EPA, c'est-à-dire qu'il n'émet dans l'atmosphère pas plus de 2,5 g de particules fines par heure ;
- qu'il est autorisé d'utiliser ce type d'appareils lors de pannes d'électricité d'une durée de plus de trois heures.

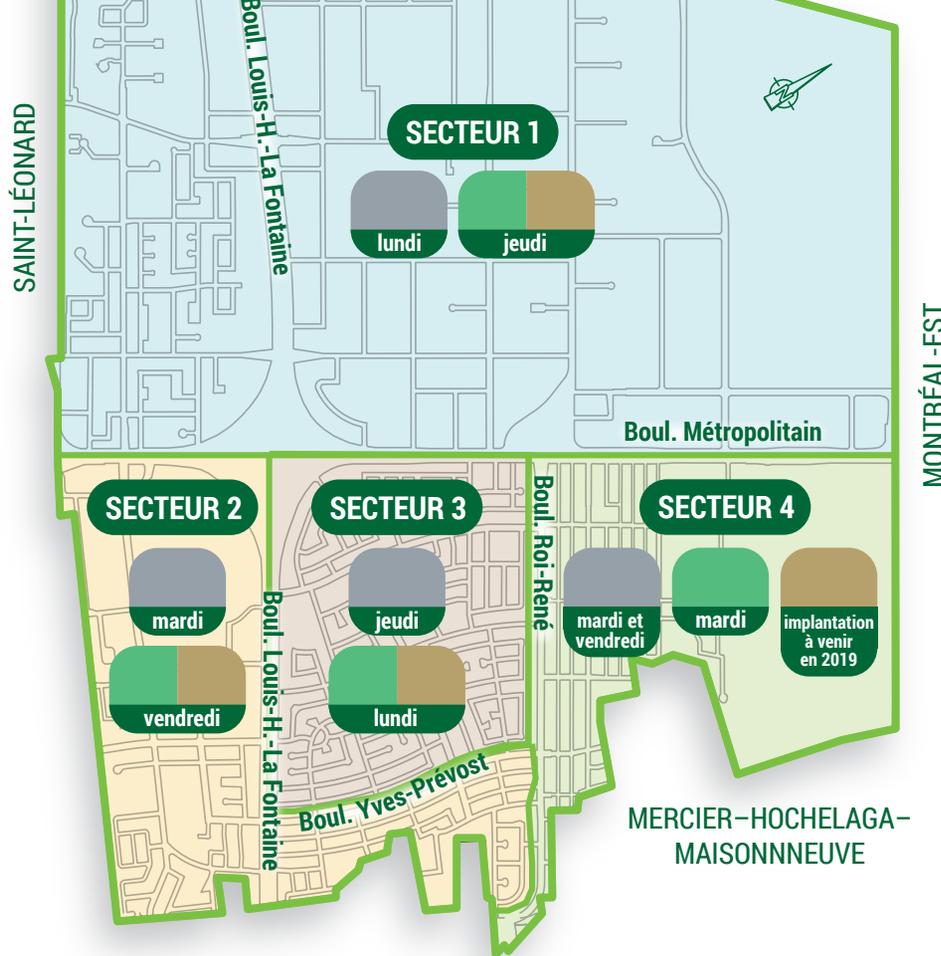
À Montréal, le chauffage au bois représente l'une des principales causes de smog hivernal (39 %) après les transports (45 %). Outre les impacts indésirables sur l'environnement et la qualité de l'air, on reconnaît que les polluants issus de la combustion du bois ont des effets nocifs sur la santé.

**Renseignements : 311**

# Calendrier des collectes 2018

À découper et conserver

POUR LES RÉSIDENCES DE NEUF LOGEMENTS ET PLUS, LES INDUSTRIES, LES COMMERCES ET LES INSTITUTIONS, VEUILLEZ COMPOSER LE 311.



## Collecte des matières recyclables



### MATIÈRES ACCEPTÉES :

- papier ■ carton ■ verre ■ métal ■ plastique (excepté le type 6)

## Collecte des déchets domestiques



Toutes matières autres que celles recyclables, organiques, compostables, les résidus verts ou les résidus de construction, de rénovation, de démolition et des encombrants sont acceptées.

## Collecte des résidus alimentaires



### MATIÈRES ACCEPTÉES :

- aliments crus, cuits ou avariés
- poissons et arêtes, oeufs et coquilles, viande et os, pelures
- café et filtres, thé et sachets
- emballages de nourriture souillés
- résidus de papier et de carton souillés
- vaisselle de carton, nappes de papier, serviettes de table
- mouchoirs, essuie-tout non souillés de produits chimiques
- nourriture d'animaux

## Collecte des encombrants et des CRD\*



Tous les premiers mercredis du mois pour tous les secteurs

### MATIÈRES ACCEPTÉES :

- armoire
- bibliothèque
- bureau
- chaise
- chauffe-eau
- classeur
- commode
- électroménager
- table
- agrégat (asphalte, brique, mortier, pierre concassée)
- bardeau d'asphalte
- bois
- câblage électrique
- céramique
- gypse
- matériau de revêtement
- mélamine
- métal ferreux et non ferreux

### MATIÈRES REFUSÉES :

- appareils de climatisation ou de réfrigération
- bran de scie, batteries d'automobile et autres résidus domestiques dangereux
- branches, souches et troncs d'arbre
- matelas, meubles rembourrés (fauteuils, sofas, etc.) ainsi que les tapis
- téléviseurs et produits électroniques (articles issus des technologies de l'information et de la communication [TIC])
- sacs et toiles en plastique

Note : si vous voulez vous départir d'un appareil de climatisation, de congélation ou de réfrigération contenant des CFC (chlorofluorocarbène), veuillez composer le 311. Il sera ramassé le mercredi suivant l'appel.

\*CRD : résidus de construction, de rénovation et de démolition

## Collecte des résidus verts



Les mercredis 5 et 19 septembre, 3, 17 et 31 octobre, 7 et 21 novembre pour tous les secteurs

### MATIÈRES ACCEPTÉES :

- branches de conifères de moins de 5 cm de diamètre et d'un mètre de long (attachées en ballot)
- résidus de déchaumage du terrain (enlèvement des mauvaises herbes)
- résidus de jardinage et d'autres travaux d'entretien paysager (fleurs, feuilles, plantes, etc.)
- résidus de potager et d'arbres fruitiers
- restes de gazon (bien que la pratique de l'herbicyclage soit encouragée)

Veillez noter que les résidus verts déposés après le 21 novembre seront ramassés lors des collectes des déchets domestiques.

### CONTENANTS ACCEPTÉS :

- contenants rigides réutilisables munis de poignées et sans couvercle, d'une contenance similaire aux poubelles utilisées pour les déchets domestiques
- boîtes de carton (bien que certaines s'endommagent facilement sous la pluie)
- sacs de papier spécialement fabriqués à cet usage et que l'on trouve dans plusieurs commerces
- sacs de plastique transparent (veillez noter que les sacs en plastique noir, vert ou orange sont refusés)

## Collecte des sapins de Noël

Les mercredis 9 et 16 janvier 2019 pour tous les secteurs résidentiels

Le sapin doit être dépouillé de ses ornements, être ni attaché, ni ficelé, ni placé dans un sac de plastique ou quoi que ce soit d'autre.

## Collecte des branches de feuillus

Tous les mardis, sur rendez-vous seulement, du 1<sup>er</sup> avril au 31 novembre

Veillez composer le 311 avant. Les branches sont déchiquetées sur place.

Note : veuillez déposer les branches sur votre propriété, en bordure du trottoir, sans y empiéter et sans les attacher, avec le côté coupé vers la rue. Le diamètre des branches ne doit pas excéder 20 cm (8 po) et le volume maximum est de 4 m<sup>3</sup> par adresse. Les souches et troncs d'arbres, les racines, les branches de conifères ainsi que les branches coupées par une entreprise privée ne sont pas acceptés.

**IMPORTANT :** veuillez placer les contenants en bordure de rue, sans obstruer les voies piétonnes, cyclables et routières, entre 19 h la veille et 7 h le jour de la collecte.

**MODIFICATION DES DATES DE COLLECTES :** seules les collectes prévues les 25 décembre 2018, 1<sup>er</sup> janvier et 24 juin 2019 seront reportées au lendemain.

# ANJOU

à votre service!

# JOURNÉE PORTES OUVERTES

samedi 8 septembre  
de 10 h à 15 h

## BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

7701, BOULEVARD LOUIS-H.-LA FONTAINE - Renseignements : 514 493-8000

# SUR PLACE

- ★ ateliers de maquillage;
- ★ balades en train;
- ★ jeux gonflables;
- ★ tirages de prix de participation;
- ★ mascotte Anjouer;
- ★ distribution de sacs de compost (quantité limitée);
- ★ et d'autres activités surprises.

# TRANSPORT GRATUIT

Horaires et circuit de l'autobus vers la mairie d'arrondissement :

<b>DÉPART : Église Jean XXIII (7100, av. de l'Alsace)</b>		
9 h 30	10 h 30	11 h 30
<b>BIBLIOTHÈQUE DU HAUT-ANJOU (7070, rue Jarry Est)</b>		
9 h 35	10 h 35	11 h 35
<b>ÉCOLE DES ROSERAIRES (6440, boul. des Galeries d'Anjou)</b>		
9 h 40	10 h 40	11 h 40
<b>ANGLE DE L'AV. CHÉNIER ET DU BOUL. JOSEPH-RENAUD</b>		
9 h 50	10 h 50	11 h 50
<b>ÉGLISE SAINT-CONRAD (av. de Chamont angle de l'av. Des Ormeaux)</b>		
9 h 55	10 h 55	11 h 55
<b>CENTRE ROGER-ROUSSEAU (7501, av. Rondeau)</b>		
10 h	11 h	12 h
<b>POUR REVENIR CHEZ VOUS : Départs devant la mairie</b>		
12 h 30	13 h 30	14 h 30
		15 h 30

## PROGRAMME

### VENTE DE LIVRES D'OCCASION

À compter de 9 h 30 au sous-sol de la bibliothèque Jean-Corbeil située au 7500, avenue Goncourt (émission de la carte de citoyen sur présentation d'une preuve de résidence)

### MARGOT ET VICTOR FAFOUIN

Spectacle pour enfants âgés de 2 à 8 ans  
À 10 h 30 et à 13 h 30, dans le stationnement de la bibliothèque Jean-Corbeil

### VISITE COMMENTÉE

Visite en autobus de l'arrondissement d'Anjou  
Départ à 11 h 30 (durée 1 h)

### ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE

De 11 h 30 à 13 h

### M. VERDIN À L'ABORDAGE

Spectacle familial à 13 h 30  
À la place des Angevins

### VÉHICULES EN DÉMONSTRATION

- ★ rétrocaveuse, camion-grue, souffleuse, citerne de rue, nacelle, camion 10 roues, etc;
- ★ voiture de police;
- ★ camion antique de pompier;
- ★ simulateur d'incendie.

### KIOSQUES D'INFORMATION ET D'ANIMATION

- ★ des services municipaux;
- ★ d'organismes communautaires et sportifs;
- ★ du Service de sécurité incendie de Montréal;
- ★ du Service de police de la Ville de Montréal;
- ★ du Centre de sécurité civile.

## HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES



### DATE LIMITE POUR LA MISE EN CANDIDATURE

Vous avez jusqu'au **vendredi 7 septembre** pour déposer la mise en candidature de bénévoles qui se sont démarqués par leur engagement et leur apport au développement de notre arrondissement et de notre communauté. Ils se verront honorés lors d'une soirée qui se tiendra en octobre prochain. Pour vous procurer le formulaire de mise en candidature, rendez-vous sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse : [ville.montreal.qc.ca/anjou](http://ville.montreal.qc.ca/anjou). Le formulaire est également disponible à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (DCSLDS), située au 7500, avenue Goncourt (2<sup>e</sup> étage). Les heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

## CIRCULATION

vision  
zéro  
accident

### VISION ZÉRO

La Ville de Montréal a décidé de mobiliser l'ensemble des intervenants et d'envisager de nouveaux moyens afin d'assurer des déplacements harmonieux et sécuritaires pour tous, autant conducteurs, passagers, cyclistes que piétons, et ainsi réduire le nombre d'accidents de la circulation dans les rues de la métropole.

La planification, la conception et la gestion des infrastructures, les dispositions réglementaires, les outils de surveillance et de contrôle, les innovations technologiques, l'éducation et la sensibilisation sont autant de dimensions qu'il faut prendre en considération et qui réclament l'attention de tous.

Nous devons partager la même vision, coopérer et accepter les changements nécessaires pour assurer la sécurité des usagers de la route. Vision Zéro entraînera donc des changements dans les façons de faire. Il s'agit d'une approche à long terme que la Ville de Montréal instaurera graduellement. Ces changements se réaliseront en unissant nos efforts!

Renseignements : 311

## ZUMBA-YOGA ET MULTICOURS



NOUVEAUTÉ

### Activité parents-enfants le dimanche matin

L'arrondissement d'Anjou vous offre une activité à pratiquer en famille le dimanche matin, de 9 h à 10 h, entre le 30 septembre et le 2 décembre. Venez bouger et vous amuser au complexe sportif de l'école secondaire d'Anjou. Les enfants doivent être accompagnés d'un parent.

Inscrivez-vous sur *Loisirs en ligne* pour réserver votre place. Vous pouvez également vous présenter directement sur place et prendre part à l'activité si le nombre maximal de participants n'est pas atteint.

Pour les enfants âgés de 7 à 12 ans. Activité gratuite avec la carte de citoyen, sinon il en coûtera 1 \$ pour un enfant et 2,50 \$ pour un parent.

Renseignements supplémentaires : 514 493-8204



### Bibliothèque Jean-Corbeil

7500, avenue Goncourt  
514 493-8260

### Bibliothèque du Haut-Anjou

7070, rue Jarry Est  
514 493-8271

Pointez les mots et les lettres dans le livre que vous lisez à votre enfant.



## RETOUR DE L'HORAIRE AUTOMNE-HIVER

N'OUBLIEZ PAS QU'À PARTIR DU **1<sup>er</sup> SEPTEMBRE**, NOUS REVENONS AUX HEURES D'OUVERTURE RÉGULIÈRES.

Lundi au vendredi	12 h à 20 h
Samedi	9 h 30 à 17 h
Dimanche	11 h à 17 h

## ACTIVITÉS POUR LES JEUNES



### Heure du conte et bricolage

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Tous les samedis, du 15 septembre au 17 novembre, à 10 h**

Pour les enfants âgés de 3 à 5 ans et leurs parents

L'heure du conte animée par le comédien Martin Boileau est de retour cet automne. De nouvelles histoires à découvrir chaque samedi suivies d'un bricolage. Venez une, deux ou toutes les fois, vous serez les bienvenus.

### Heure du conte du Haut-Anjou

Bibliothèque du Haut-Anjou

**Tous les mercredis, du 5 septembre au 24 octobre, à 10 h 30**

Sans inscription

Pour les enfants âgés de 0 à 5 ans et leurs parents

Initiez votre enfant au monde des contes et des livres avec Anne Sophie Rouleau. Vous participerez ainsi à son éveil à la lecture et vous partagerez un beau moment en famille.

### Fous de brico !

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Samedi 22 septembre, à 14 h**

Bibliothèque du Haut-Anjou

**Mercredi 19 septembre, à 15 h 30**

Pour les enfants âgés de 8 ans et plus (les plus jeunes accompagnés d'un parent sont les bienvenus)

Venez réaliser des bricolages variés et inspirants !



### Jeux vidéo

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Les vendredis 7 et 21 septembre, à 15 h 30**

Pour les jeunes âgés de 10 à 14 ans

C'est le moment d'essayer notre console et de découvrir de nouveaux jeux avec tes amis !

## EXPOSITION EN ARTS VISUELS

### Lisette Laurin

### Nouveaux ciex, une nouvelle Terre

Salle d'exposition Goncourt

**12 septembre au 14 octobre,**

aux heures d'ouverture de la bibliothèque Jean-Corbeil



Exposition de l'artiste angevine Lisette Laurin sur la lumière et le mystère. Les œuvres modernes de l'artiste expriment une préoccupation quant au sort de la planète. L'art abstrait lui permet d'explorer un monde imaginaire truffé de contrastes, peint en opacité ou en transparence, au gré du hasard de la matière. Plus attirée par les ambiances et les couleurs que par les formes, Lisette Laurin crée des œuvres dans l'instantanéité et la sensibilité et propose une réflexion sur de *Nouveaux ciex, une nouvelle Terre*. Vernissage le 14 septembre, à 19 h. Un vin d'honneur sera servi.

## ACTIVITÉS POUR LES ADULTES

### Empruntez une bibliothécaire !

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Dès le 10 septembre**

Sur rendez-vous

Empruntez une bibliothécaire pour 30 minutes. Elle se fera un plaisir de vous aider, que ce soit pour une visite personnalisée de la bibliothèque, de l'aide pour une recherche d'information ou des questions sur les livres numériques. Posez vos questions, nous y répondrons ensemble. Vous pouvez prendre rendez-vous au 514 493-8268.

### Musclez vos méninges

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Tous les mercredis, du 26 septembre au 28 novembre, à 10 h**

Inscription à partir du 5 septembre, en personne, au comptoir d'accueil avec la carte de citoyen

Envie de muscler votre cerveau dans une atmosphère détendue ? À la recherche d'une activité sociale, informative et amusante ? Les ateliers *Musclez vos méninges* sont pour vous ! Dix rencontres qui combinent des trucs, des activités et des conversations pour garder vos neurones en santé.



### Service d'écrivaine publique

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Tous les mardis, du 11 septembre au 11 décembre, de 13 h à 16 h**

ou sur rendez-vous au 514 354-6526

Si vous avez de la difficulté à comprendre un formulaire, à écrire une lettre à votre propriétaire ou à rédiger une carte de souhaits, notre écrivaine publique vous aidera à trouver les bons mots, en toute confidentialité. Ce service est une initiative du SAC Anjou, dans le cadre des *Ateliers mot à mot*.

### CAFÉ RENCONTRE

### La santé de vos articulations par le mouvement

Bibliothèque du Haut-Anjou

**Mardi 18 septembre, à 10 h**

Inscription à partir du 4 septembre

Prenez part à cet atelier où vous apprendrez à bouger, en respectant vos limites, tout en améliorant votre mobilité articulaire. Les lents mouvements pratiqués assis et debout ont pour but de maintenir une bonne condition articulaire.

### Formations aux outils numériques

Bibliothèque Jean-Corbeil

Inscription obligatoire

Les inscriptions débutent le 4 septembre, à midi. Pour vous inscrire, présentez-vous en personne au comptoir d'accueil avec votre carte de citoyen. S'il reste des places, nous prendrons ensuite les inscriptions par téléphone au 514 493-8268. Pour plus de détails, communiquez avec votre bibliothécaire de référence.

## VENTE DE LIVRES



Sous-sol de la bibliothèque Jean-Corbeil

**Samedi 8 septembre, de 9 h 30 à 16 h 30**

Profitez de cette unique journée dans l'année pour vous procurer des livres et des magazines élagués des bibliothèques d'Anjou à des prix imbattables, qui varient entre 0,25 \$ et 2 \$.

### Les formations du mois

**12 septembre, à 10 h**

Initiation à l'Internet

**13 septembre, à 14 h**

Initiation à la tablette iPad

**20 septembre, à 14 h**

iPad intermédiaire

**25 septembre, à 10 h**

La sécurité sur Internet et les courriels